



COMPTE-RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ORDRE DU JOUR :

- 01 – Adoption du compte-rendu du CA du 14 octobre 2025
- 02 – Point sur les adhésions
- 03 – Point financier
- 03 – Bilans : Spectacle du 18 octobre et fête du potiron
- 04 – Commission « arts de la scène » et projet théâtre enfants
- 05 – Rencontre animateurs
- 06 – Point sur le repas du 13 décembre (nombre d'inscrits, préparation de la salle.... GUSO...)
- 07 – Chorale le 12 décembre et 15 janvier (SACEM)
- 08 – EVS : CR présentation du dossier aux représentants de la CAF
- 09 – Calendrier de préparation de l'AG
- 10 – Projet exposition des réalisations des ateliers : quelle date, organisation, rencontre entre animateurs....
- 11 – Commission sorties : qui ? Organiser nous-même la journée
- 12 – Tarifs adhésion, spectacles pour les personnes relevant du CCAS, du CCCLT et du SAVS
- 13 – Questions diverses

Claude remercie les membres de leur présence et ouvre la séance à 18h00.

1. Adoption du compte-rendu du conseil d'administration du 14 octobre 2025

Aucune remarque n'est formulée. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

VOTE : Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

2. Point sur les adhésions

. Actuellement, nous avons 426 adhérents.



3. Point financier

Compte courant : 28 584.77 €
Livret bleu : 80 999.51 €
Livret OBNL : 1 050.14 €
Caisse : 935.47 €
Soit un total de 111 569.89 €

Spectacle du 18 octobre : Les plus grandes comédies musicales

Plusieurs personnes ont contacté le Foyer pour dire que le spectacle était très bien. Malheureusement, il n'y a eu que 80 spectateurs.

Dépenses :

Super U 96.28 €
Sacem 292,14 €
Annonces radio 40,00 €
Cachet 2 600,00 €

Recettes : entrées 716,00 €.

Le Conseil Départemental a accordé une aide de 1300,00 € qui n'est pas encore versée.

Fête du potiron : Nous avons récolté 208.77 €, somme qui sera reversée en intégralité à la ligue contre le cancer.

Cinéma du 10 novembre : Il y a eu 56 entrées payantes et 3 gratuites soit une somme de 280 €. Nous avons reversé 364 € au CRPC puisque le foyer prend à sa charge 1.50 € par entrée tarif plein.

4. Commission « Arts de la scène » et projet théâtre enfants

Le programme de Presqu'île en scène a été finalisé par la commission « arts de la scène ». Toutefois, il reste à déterminer le spectacle présenté le vendredi 17 avril 2026. Les membres du conseil d'administration doivent choisir entre Mister Chatterbox ou Doyna. A l'unanimité, les membres optent pour Doyna.

VOTE : Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

La commission a également opté pour une fin le samedi soir et non le dimanche comme initialement prévu.

Annie, responsable de l'atelier enfants demande à pouvoir disposer de la salle des fêtes pour que les enfants puissent répéter sur la scène. La seule possibilité est le mercredi après-midi puisque l'atelier théâtre dispose de la salle de 14h30 à 17h30. Il serait possible d'occuper la salle à partir de 14h et de laisser la salle pour les enfants pendant 1 heure. A voir s'ils sont disponibles.

L'atelier théâtre enfants présentera un spectacle en juin prochain.

Annie désire faire participer les enfants à l'élaboration des affiches et des invitations Elle a adressé au conseil d'administration une proposition de budget prévisionnel.

Dans celui-ci, elle prévoit des frais d'impression (impression par ses soins avec son matériel). L'activité théâtre étant une activité du Foyer, l'impression des documents incombe au bureau ainsi que l'envoi des invitations.

Page 2



Il est également précisé que les parents feront le goûter, aussi pourquoi une dépense de 100 € est-elle prévue ? Le Foyer Rural fournira les boissons.

5. Réunion animateurs

Cette réunion a eu lieu le 30 octobre dernier et s'est très bien déroulée. Chaque animateur a pu faire le point sur son atelier.

Brigitte, responsable de l'atelier couture, fait part d'un problème d'éclairage dans la salle qu'elle utilise. Elle demande également s'il est possible de faire des « puces des couturières. Brigitte explique en quoi cela consiste. Les membres du conseil d'administration trouvent cette idée intéressante. Maintenant il faut voir où ? certainement à la Halle d'Arvert. Quand ? Comment ?

6. Repas du 13 décembre

A ce jour, nous avons 154 personnes inscrites.

La préparation de la salle se fera le vendredi 12 décembre après la prestation de la chorale « A coup de cœur ».

Les déclarations à la Sacem et au Guso ont été faites.

La question d'inviter Mme le Maire est posée. Il est évident que la réponse est affirmative.

7. Prestation chorale des 12 décembre 2025 et 15 janvier 2026

La prestation du 12 décembre se fera au profit de la rénovation de l'église d'Arvert. La sonorisation coûtera 263.94 € et la Sacem aux alentours de 40 €.

Pour celle du 15 janvier qui interviendra lors de la galette du foyer, il n'y aura pas de frais de sonorisation, ils seront offerts. Il y aura juste la Sacem à régler.

8. Présentation du dossier EVS

Le dossier a été présenté le 28 octobre. Pas de remarques particulières. La CAF a un contrat avec l'état jusqu'en 2027, ensuite on ne sait pas.

9. Calendrier préparation Assemblée Générale

Le calendrier a été préparé.

Il faut commander les enveloppes pré-timbrées pour le vote par correspondance. Pour le dépouillement, il ne sera pas possible d'avoir la salle avant 10 heures.

10. Projet expositions réalisations des ateliers

Le calendrier des disponibilités de la salle des fêtes indique que le week-end des 28 et 29 mars est libre sous réserve qu'il n'ait pas été modifié. Toutefois, l'installation ne pourra avoir lieu que le samedi matin. En effet, « Tous en piste » occupe la salle jusque 23h45 le vendredi soir.



Avant d'avancer sur ce projet, il faut vérifier que la salle est toujours disponible.

11. Commissions sorties : qui ? Organiser nous-même la journée ?

Qui souhaite participer à une commission « sorties ». Une seule personne est volontaire. On attend le prochain CA pour finaliser la commission puisque plusieurs administrateurs sont excusés.

12. Tarifs adhésions, spectacles pour les personnes relevant du CCAS, du CCCLT et du SAVS

Une mise à jour du règlement intérieur doit avoir lieu afin que les tarifs préférentiels au profit de certaines personnes (précaires, chômeurs, attributaires du RSA, porteurs de carte handicap...) soient précisés.

Un article relatif à la RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) devra également être ajouté.

12. Questions diverses

Groupama : Nous avons reçu une invitation aux « gestes qui sauvent ».

Bal folk : L'autorisation d'offrir l'apéritif aux participants du repas partagé, notamment aux musiciens est demandée. Accord du CA.

Chorale : la chorale souhaite disposer de foulards, notamment pour le final. Accord est donné pour l'achat.

Théâtre : demande de pouvoir utiliser la petite salle le mercredi soir pour permettre aux comédiens de travailler leurs saynettes de 18h à 19h30. Il faut demander auprès de la Mairie si c'est possible.

Marché de Noël : Rencontre avec la placière et difficultés pour avoir un grand stand à l'intérieur de la halle. Pour cette journée, il faudra prévoir l'achat de papier photo et des bonbons. Le sapin a été commandé auprès de l'association de parents d'élèves et sera à retirer le 5 décembre entre 17h et 19h à la halle. Les décorations de Noël ayant disparues, un appel aux dons auprès des adhérents sera fait. A prévoir, le repas du père Noël et des photographes .

CLSH : Marine, du CLSH, a adressé une demande au foyer pour disposer d'un père Noël le 17 décembre entre 15h et 17h, le costume est fourni. Un mail sera adressé à tous les adhérents masculins.

L'Office de Tourisme Communautaire (OTC) a envoyé un mail pour une réunion le 22 novembre prochain au Palais des Congrès de Royan. Cette réunion est en lien avec le patrimoine. Un administrateur accepte d'y aller.

Théâtre : La mairie du Gua serait intéressée pour que l'atelier 21 vienne jouer sa pièce. Cependant, ils doivent payer la salle, aussi il est demandé si les acteurs peuvent se déplacer gratuitement. C'est possible mais les détails sont à voir (qui paie la SACD...).



Djembé : Y a-t-il eu des contacts pour les djembés proposés en dons. Une personne est venue, en a pris et devrait venir chercher les autres.

Le prochain conseil d'administration est fixé au mardi 16 décembre à 18 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h22.

Le Président



La Secrétaire Adjointe

